

L3 MIASHS – Année 2020-2021 Programmation web Sujet de dossier

J. Darmont (https://eric.univ-lyon2.fr/jdarmont/), 02/04/21

## Objectif

Concevoir un site web mettant en œuvre les connaissances acquises lors de l'enseignement de programmation web. Le choix du thème du site est libre.

## **Contraintes techniques**

- Le site doit être dynamique et codé en PHP objet. L'utilisation d'un framework PHP de type Symphony ou Zend est interdite car le mélange de code préfabriqué et de code personnel en rend l'évaluation difficile.
- Le site doit être interfacé avec une base de données MariaDB.
- Les données de la base doivent pouvoir être modifiées en ligne, de manière sécurisée, par des utilisateurs autorisés (session).
- Le code HTML5 (statique ou généré par PHP) et les feuilles de style CSS doivent être valides. Le site doit être le plus accessible possible.
- L'aspect du site doit être professionnel (il est autorisé d'utiliser des templates CSS existants).
- Le site doit adopter l'architecture Modèle-Vue-Contrôleur et utiliser des gabarits afin que les langages utilisés dans sa conception (HTML, CSS, PHP et SQL) soient strictement séparés.
- Le site doit être accessible en ligne (des solutions d'hébergement gratuites sont référencées sur <a href="https://eric.univ-lyon2.fr/jdarmont/?page\_id=445#heb0">https://eric.univ-lyon2.fr/jdarmont/?page\_id=445#heb0</a>). Savoir utiliser ce type de plateformes fait partie de votre (auto)formation.

## Règles du jeu

- Dossier en binômes du même groupe de TD. Les trinômes ne sont pas acceptés.
- Document électronique (PDF) à rendre par courriel (demandez un accusé de réception) à votre enseignant de TD: groupe 001 jerome.darmont@univ-lyon2.fr – groupes 002 et 003 enzo.terreau@eric.univ-lyon2.fr – groupes 004 et 005 pegdwende.sawadogo@univ-lyon2.fr).
  - o introduction;
  - o architecture du site (sous forme d'arbre ou de graphe et commentée);
  - o schéma **conceptuel** de la base de données (Merise, E/A ou UML au choix);
  - o méthodes et algorithmes les plus significatifs ;
  - o conclusion (bilan, problèmes rencontrés, etc.);
  - o annexe : code commenté complet ;
  - o URL du site :
  - o codes d'accès à la partie mise à jour de la base de données du site.
- Date limite : lundi 17 mai 2021.